

La communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE recherche des CAISSIER(E)S REGISSEURS(EUSES) pour ses piscines

Contexte

Située dans le nord du département du Lot, la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE (CAUVALDOR) comprend 77 communes pour 48 000 habitants.

Créée le 1^{er} janvier 2017, suite à plusieurs fusions successives, et dotée d'un budget de 60 millions d'euros, CAUVALDOR a vu son périmètre d'actions s'étendre au travers de l'exercice de nombreuses compétences : aménagement de l'espace, urbanisme et habitat, voirie, environnement, eau, tourisme, enfance-jeunesse, économie, culture, patrimoine et **activités sportives**.

La collectivité est désormais organisée administrativement en directions générales adjointes positionnées autour de la direction générale des services.

Au sein de cette thématique « activités et équipements sportifs », la collectivité assure la gestion de 5 piscines de plein air réparties sur son territoire : Souillac, Gramat, Biars-sur-Cère, Saint-Céré et Sousceyrac en Quercy.

Dénomination des postes et conditions de recrutement

CAISSIER(E)S REGISSEURS(EUSES) – CATEGORIE C – FILIERE ADMINISTRATIVE

Cadres d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Rémunération statutaire + congés payés

Lieu d'embauche, besoins et périodes de recrutement : (attention des modifications de dates peuvent intervenir en fonction de l'augmentation de l'énergie)

Piscine de Saint-Céré : 1 poste à pourvoir du 7 juillet au 31 août 2023

Piscine de Sousceyrac-en-Quercy : 1 poste à pourvoir du 1^{er} juillet au 31 août 2023.

Piscine de Souillac : 1 poste à pourvoir du 5 mai au 8 octobre 2023 et 1 poste à pourvoir du 3 juillet au 31 août 2023.

Centre aqua récréatif de Gramat : 1 poste à pourvoir du 5 mai au 8 octobre 2023 et 1 poste à pourvoir du 1^{er} juillet au 31 août 2023.

Temps de travail :

Piscine de Saint-Céré :

36 heures hebdomadaires du 7 juillet au 31 août 2023 (travail 6 jours sur 7)

Piscine de Sousceyrac-en-Quercy :

- 10 heures hebdomadaires du 1^{er} au 6 juillet 2023 (5 heures les mercredis et samedis)
- 36 heures hebdomadaires du 7 juillet au 31 août 2023

Piscine de Souillac :

- 25 heures hebdomadaires du 5 au 14 mai 2023 (travail 6 jours sur 7)



- 21 heures hebdomadaires du 15 mai au 2 juillet 2023 et du 1^{er} septembre au 8 octobre 2023 (travail 6 jours sur 7)
- 35 heures hebdomadaires du 3 juillet au 31 août 2023

Centre aqua récréatif de Gramat :

- 25 heures hebdomadaires du 5 au 14 mai 2023 (travail 6 jours sur 7)
- 21 heures hebdomadaires du 15 mai au 2 juillet 2023 et du 1^{er} septembre au 8 octobre 2023 (travail 6 jours sur 7)
- 35 heures hebdomadaires du 3 juillet au 31 août 2023

Temps d'ouverture des différents sites :

Piscine de Saint-Céré :

- Du samedi 8 juillet au jeudi 31 août 2023, du lundi au dimanche de 13h30 à 19h00.

Piscine de Sousceyrac-en-Quercy :

- Du 1^{er} au 6 juillet 2023, les mercredis et samedis de 14h00 à 18h00.
- Du samedi 8 juillet au jeudi 31 août 2023, du lundi au samedi 11h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00. Fermé les dimanches et jours fériés.

Piscine de Souillac :

- Du 9 mai au 6 juillet 2023 et du 1^{er} septembre au 8 octobre 2023 : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 19h00 et les mercredi et dimanche de 15h00 à 19h00.
- Du samedi 8 juillet au jeudi 31 août 2023, du lundi au dimanche de 12h00 à 13h45 et de 14h00 à 19h00.

Centre Aqua récréatif de Gramat :

- Du 9 mai au 6 juillet 2023 et du 1^{er} septembre au 8 octobre 2023 : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h00 à 14h00 et les mercredi et dimanche de 14h00 à 18h00
- Du samedi 8 juillet au jeudi 31 août 2023, du lundi au dimanche de 12h00 à 13h45 et de 14h00 à 19h00.

Conditions d'exercice et particularités des postes

- Travail isolé et travail les week-end et jours fériés
- Pour la piscine de Sousceyrac-en-Quercy, le diplôme du PSE1 est indispensable pour le poste

Activités principales

- Encaissement des recettes réglées par les usagers de la piscine à savoir : versement en numéraire, chèque, carte bancaire ou chèque vacances, selon les tarifs établis par la communauté de communes
- Gestion des commandes de tickets d'entrées numérotés
- Etablissement de bons de commandes des centres de loisirs et autres structures d'accueil d'enfants ou d'adultes en situation de handicap
- Etablissement de factures
- Gestion de la caisse et du fonds de caisse mis à disposition dans les conditions définies par l'acte de création de la régie
- Tenue des documents règlementaires nécessaires au suivi de la régie
- Versement des règlements tout en respectant le montant maximum de l'encaissement et production des pièces justificatives à présenter à la Trésorerie de SAINT-CERE ou tout autre lieu de dépôt préalablement défini. Déplacement sur le lieu de dépôt.

Les **OPERATIONS QUOTIDIENNES** sont :

- Suivi, enregistrement et contrôle des encaissements avec l'état de régie et le journal de caisse



- Suivi et contrôle des tickets vendus et en stock
- Contrôle du fonds de caisse à la fermeture du site

Activités secondaires en fonction des besoins du service

- Tâches administratives en collaboration avec le personnel de la communauté de communes
- Nettoyage des locaux intérieurs (vestiaires, sanitaires, douches, caisses...)

Qualités requises

- Assiduité et ponctualité
- Rigueur/Concentration
- Sens de courtoisie et de la politesse
- Autonomie et réactivité

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président de la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE
Direction des ressources humaines
Bramefond
46200 SOUILLAC
OU
sur l'adresse électronique :
emploi@cauvaldor.fr

en mentionnant dans l'objet la référence

CAISSIER(E) REGISSEUR(EUSE)

Tout en précisant :
- PISCINE PRIVILEGIEE
- PERIODE DE DISPONIBILITE

Votre dossier de candidature devra être composé :

- **D'une lettre de motivation**
- **D'un curriculum vitae actualisé**

DATE LIMITE de DEPOT des CANDIDATURES : lundi 17 mars 2023

POSTE à POURVOIR : entre le 5 mai et le 1^{er} août 2023

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

- **Monsieur Cédric ANDRIEUX, Manager Piscines du service activités et équipements sportifs de la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE**
au 06 70 13 09 75

